

Le Journal de Gien, 13 avril 2017

Une fleur grâce à celles du sénateur ?

Le conseil municipal du mercredi 5 avril a été en grande partie consacré à l'approbation des divers comptes : administratifs et de gestion, résultats d'exploitation 2016, également approbation des budgets primitifs.

Le maire, Emmanuel Rat, a clairement affiché son mécontentement concernant les baisses de dotations de l'Etat, plus importantes que prévues initialement et sans préavis. La commune ayant été obligée d'avoir recours à des emprunts assez conséquents à court terme, notamment pour financer les travaux de la route de Beaulieu, les projets de voirie sont repoussés à des dates plus éloignées. Pour autant, les taux d'impositions des taxes directes locales n'enregistrent qu'une légère hausse : taxe d'habitation, 19,4 % (hausse compensée par une baisse de la taxe sur les ordures ménagères ; taxe foncière (bâti), 23,54 % ; taxe fon-



A la croix des Allemands, un parterre est en cours d'aménagement.

cière (non bâti), 50,36 %.

Des sets de table ou camping

Sont désignés représentant de la commune au sein du comité syndical du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret : Patricia Feix, déléguée titulaire et Gérard Galliano, suppléant. Le conseil approuve la demande de

subvention pour l'aménagement de massifs de fleurs au sein de la commune devant le gymnase et à la croix des Allemands. Comme les années précédentes, c'est le sénateur Jean-Pierre Sueur qui est sollicité au titre de la réserve parlementaire ; Châtillon se veut fleurie pour le comice et espère une troisième fleur. Françoise Dumas, secrétaire générale, a présenté la di-

zaine de modèles de sets de table qui seront proposés à la vente au camping des Combes pour la somme de 5 € l'unité. Les sets sont réalisés par les services de la mairie et représentent des photos de sites remarquables de la commune ou des reproductions de cartes anciennes. Quant au skate-park, le maire signale qu'il connaît un succès foudroyant dès l'ouverture effectuée le jour même.